

TV Mobile: un lancement en 2008/2009 prend forme. Mais...

La télévision mobile n'en est qu'à ses débuts. Pour le moment diffusée en *streaming* (flux constant) sur les réseaux UMTS des opérateurs, la TV mobile téléphonique va très vite se heurter à un mur. En effet, le flux de télévision utilise les réseaux des opérateurs, des réseaux point à point saturent lorsqu'un nombre important d'utilisateurs regardent ces programmes simultanément.

D'où l'intérêt de la télévision mobile diffusée qui utilise les ondes hertziennes. Il s'agit en fait de proposer une sorte de TNT mobile. Les industriels testent depuis de longs mois des technologies hertziennes de diffusion comme le DVB-H. Car l'attente est bien là: selon plusieurs études, les européens sont prêts à déboursier jusqu'à 10 euros par mois pour ce service. Selon Strategy Analytics, le marché devrait compter 50 millions d'utilisateurs à l'horizon 2009, pour un chiffre d'affaires estimé à 6,1 milliards de dollars.

Pour autant, la TV mobile diffusée ou TNT mobile n'est pas pour demain. Lors des troisièmes Assises de la Télévision mobile organisées ce mardi au Sénat, les professionnels du secteur évoquent un lancement en France pour 2008-2009. La France est donc en retard par rapport à des pays comme l'Italie qui viennent de se lancer. Car un an après le précédent colloque, les freins restent nombreux et l'imminence d'un lancement n'est pas à l'ordre du jour même si de nombreux points sont sur le point d'être réglés.

Une attente forte

La diffusion de la TV sur mobile via les réseaux 3G des opérateurs séduit mais son succès pourrait être bien meilleur. On l'a dit, l'UMTS ne supporte pas une charge forte, d'où une qualité d'image parfois médiocre. Par ailleurs, la facturation, à l'acte (2 euros la minute) freine la consommation. Pour autant, les chiffres sont prometteurs. Chez Orange, on dénombre 450.000 utilisateurs réguliers et chez SFR, on compte 1 million de sessions par mois.

DVB-H seul, ou combiné ?

On pensait le problème réglé, mais lorsqu'on écoute les spécialistes qui se sont exprimés lors de ce Colloque, on s'aperçoit que certaines divergences existent. Le DVB-H, dérivé de la TNT, fait consensus pour proposer ce service. Mais cette norme pose quelques problèmes, notamment pour une diffusion 'indoor' où elle est faible (à l'intérieur des immeubles). Or, ce mode de consommation est attendu par les utilisateurs, selon les retours d'expérience des opérateurs qui ne s'attendaient pas à ce résultat. Bref, le DVB-H ne sera pas utilisé seul.

Orange et SFR estiment qu'il faudra combiner DVB-H et 3G. « Les deux technologies sont complémentaires », explique Jean-Noël Tronc patron d'Orange Mobile. « *Le DVB-H prendra le relais lorsque la 3G sera saturée. On peut imaginer que les chaînes nationales soient diffusées en DVB-H et que les chaînes thématiques soient proposées via la 3G* ». Un constat partagé par Yannick Lévy, p-dg de Dibcom, le spécialiste de la puce DVB-H : « *le DVB-H est le plus utilisé au niveau mondial, ce qui n'empêche pas une combinaison avec la 3G* ». Pour Arnaud Lucaussy, directeur des études économiques chez SFR « *la 3G*

n'est pas adaptée à la diffusion de masse, il faudra jouer la carte de la complémentarité ».

Dans le même temps, Alcatel prône de son côté l'utilisation du satellite combiné au DVB-H. Et les premières expérimentations vont avoir lieu. « *Le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), Orange France et Alcatel annoncent que le CNES a choisi Toulouse et la Région Midi-Pyrénées, pour y effectuer la première expérimentation en environnement extérieur des principales caractéristiques techniques d'un nouveau concept pour la diffusion de la télévision sur mobile en bande S associant un satellite et des répéteurs au sol* », explique l'équipementier. Une vision partagée par le gouvernement : « *Nous avons en même temps (que le DVB-H) prévu une diffusion satellitaire, qui fait aujourd'hui l'objet de travaux de recherche et développement avec le concours de l'Agence de l'innovation industrielle* », a déclaré François Loos, ministre de l'Industrie.

Au-delà des choix technologiques, la question des combinés se pose. Les fabricants (combinés et puces de réception) attendent des décisions fermes pour proposer des combinés dédiés : 3G et DVB-H ou 3G, DVB-H et satellite ?

Le problème des fréquences

L'explication est simple: le DVB-H exploite le réseau hertzien analogique UHF qui aujourd'hui est saturé en France. Il le sera tant que les chaînes hertziennes ne basculeront pas de l'analogique au numérique. Ce qui sera fait en 2011. Faute de fréquences libres, l'offre en chaînes sera limitée. Un problème qui a longtemps inquiété les acteurs de ce marché. Mais l'horizon semble s'éclaircir. « *On commence à dégager des fréquences dans la bande UHF. Par ailleurs, le dégagement du Multiplex M7 permettra un lancement national de la TV mobile diffusée bien avant le basculement analogique/numérique de la TV classique* », explique Bernard Pauchon, directeur de développement du service de diffusion vers les mobiles chez TDF. Mais aucun calendrier n'a été communiqué : les choses avancent mais le flou demeure.

Qui aura en charge la réglementation ?

Il y a un an, on ne savait pas très bien si ce nouveau marché serait régulé par le CSA (en charge de l'audio-visuel) ou par l'Arcep (en charge des télécoms). Un flou artistique plutôt pénalisant. Aujourd'hui, une double compétence semble se mettre en place. Le CSA sera compétent pour les services linéaires, qu'ils soient diffusés sur mobile ou pas. L'Arcep régulera les services à la demande.

L'importance des contenus

Le succès de la TV sur mobile dépendra de l'offre de contenus. La présence de marques fortes, à savoir les grandes chaînes nationales est indispensable. Comme le rappelle Florence Le Borgne, analyste à l'Idate, « *l'échec relatif de ce service en Corée du Sud, avec deux millions d'utilisateurs, s'explique par l'absence des grandes chaînes* ».

Par ailleurs, outre le flux classique et linéaire des chaînes, il faudra également produire des contenus spécifiques et personnalisables. Sur ce terrain les choses avancent vite. « *Dès l'écriture des programmes, la diversité des écrans est désormais prise en compte* », souligne le CNC, le Centre National de la Cinématographie. « *La TV Mobile va permettre le développement de nouveaux genres, notamment des programmes communautaires qui à terme joueront la carte de l'interactivité* », explique Gilles de Verdier,

gérant d'iCalt, la division Internet et mobile du producteur TV. Le succès dépend donc de la capacité des opérateurs et des éditeurs à proposer des contenus non-linéaires qui rendent le mobispectateur actif. Tout un programme !